

QU'EST-CE QUE LA JOURNÉE DE L'EUROPE ?



Objectifs

La Journée du 9 mai vise à renforcer le sentiment d'appartenance à l'Europe. Elle symbolise la volonté de dépasser les conflits, de promouvoir la paix et d'encourager la solidarité et la compréhension mutuelle entre les peuples.

Quand est-elle célébrée ?

Le 9 mai 1950, Robert Schuman présentait sa proposition relative à une organisation de l'Europe, indispensable au maintien des relations pacifiques.

Le 9 mai est devenu un symbole européen : la Journée de l'Europe.

Elle a été instaurée par les dirigeants européens lors du Conseil européen de Milan en juin 1985 et fêtée la première fois en 1986.

En quoi consiste la journée de l'Europe ?

Le 9 mai est à la fois une journée d'information et de discussion sur l'Union européenne et une fête populaire au cours de laquelle, dans chaque État membre, les citoyens européens célèbrent leurs différentes cultures et leurs traditions.

La Journée de l'Europe est également l'occasion de mettre en avant les symboles de l'unité de l'Union européenne : un drapeau à douze étoiles, un hymne et une devise : "Unie dans la diversité". Dans les pays de la zone euro, la monnaie unique est un autre symbole d'unité.

Qui est concerné ?

Chaque année, les institutions européennes, les communes, les associations, les écoles et les citoyens célèbrent le 9 mai par des manifestations diverses et variées.

LES SYMBOLES DE L'UNION EUROPEENNE



Le 9 mai 1950, Robert Schuman présentait sa proposition relative à une organisation de l'Europe, indispensable au maintien de relations pacifiques.

Cette proposition, connue sous le nom de "déclaration Schuman", est considérée comme l'acte de naissance de l'Union européenne.

Aujourd'hui, le 9 mai est devenu un symbole européen (journée de l'Europe) qui, aux côtés du drapeau, de l'hymne, de la devise et de la monnaie unique (l'euro), identifie l'Union européenne en tant qu'entité politique. La Journée de l'Europe est l'occasion d'activités et de festivités qui rapprochent l'Europe de ses citoyens et ses peuples entre eux.

Le drapeau européen est le symbole non seulement de l'Union européenne, mais aussi de l'unité et de l'identité de l'Europe dans un sens plus large. Le cercle d'étoiles dorées représente la solidarité et l'harmonie entre les peuples d'Europe.

Le nombre d'étoiles n'est pas lié au nombre d'États membres. Il y a douze étoiles, car ce chiffre est traditionnellement un symbole de perfection, de plénitude et d'unité. Ainsi, le drapeau reste le même, indépendamment des élargissements de l'Union européenne.



L'histoire du drapeau remonte à l'année 1955. À cette époque, l'Union européenne n'existait que sous la forme de la Communauté européenne du charbon et de l'acier et n'était constituée que de six États membres.

Cependant, un autre organisme rassemblant un plus grand nombre de membres, le Conseil de l'Europe, avait été créé plusieurs années auparavant; celui-ci veillait à défendre les droits de l'Homme et à promouvoir la culture européenne.

Le Conseil de l'Europe cherchait un symbole pour le représenter. Il a adopté le motif actuel : un cercle de douze étoiles dorées sur fond bleu. Dans différentes traditions, douze est un chiffre symbolique représentant la complétude. Il correspond aussi bien entendu au nombre de mois de l'année et au nombre d'heures sur le cadran d'une montre. Quant au cercle, il est entre autres un symbole d'unité.

Le Conseil de l'Europe a ensuite invité les autres institutions européennes à adopter le même drapeau, et en 1983, le Parlement européen a opté pour cet emblème. Finalement, en 1985, le drapeau a été adopté par tous les chefs d'État et de gouvernement de l'UE comme l'emblème officiel de l'Union, qui à cette époque s'appelait les Communautés européennes.

Depuis le début de l'année 1986, le drapeau sert de symbole à toutes les institutions européennes.

Le drapeau européen est l'unique emblème de la Commission européenne, l'exécutif de l'UE. D'autres institutions et organes de l'UE ont, en plus du drapeau européen, un emblème qui leur est propre.

L'hymne européen



Cet hymne n'est pas seulement celui de l'Union européenne, mais aussi celui de l'Europe au sens large. La mélodie est tirée de la Neuvième symphonie composée en 1823 par Ludwig van Beethoven.

Pour le dernier mouvement de cette symphonie, Beethoven a mis en musique *l'Ode à la joie* écrite en 1785 par Friedrich von Schiller. Ce poème exprime la vision idéaliste que Schiller avait de la race humaine, une vision de fraternisation de tous les hommes que partageait aussi Beethoven.

En 1972, le Conseil de l'Europe a choisi le thème musical de *l'Ode à la joie* de Beethoven pour en faire son propre hymne, en demandant au célèbre chef d'orchestre Herbert von Karajan d'en écrire trois arrangements, pour piano, instruments à vent et orchestre symphonique. Cet hymne sans paroles, évoque, grâce au langage universel de la musique, les idéaux de liberté, de paix et de solidarité incarnés par l'Europe.

Les chefs d'État et de gouvernement de l'Union européenne en ont fait l'hymne officiel de l'Union en 1985. Il n'est pas destiné à remplacer les hymnes nationaux des États membres, mais à célébrer les valeurs qu'ils partagent tous, ainsi que leur unité dans la diversité.

La devise

«Unie dans la diversité», telle est la devise de l'Union européenne. Apparue vers l'année 2000, elle fut mentionnée officiellement pour la première fois dans le traité établissant une Constitution pour l'Europe, signé en 2004, dont l'article I-8 énumère les différents symboles de l'Union européenne.

Cette devise signifie que, au travers de l'Union européenne, les Européens unissent leurs efforts en faveur de la paix et de la prospérité, et que les nombreuses cultures, traditions et langues différentes que compte l'Europe constituent un atout pour le continent.

